Georges PAUL

Par : Frédérique Doat-Vincent



- Informations
  - Nom : PAUL
  - Prénom(s) : Georges
- Etat civil
  - Date de naissance : 26/11/1904
  - Ville de naissance : Sommières
  - Département de naissance : Gard
  - Pays de naissance : France
  - Profession avant guerre :
    - chaudronnier
  - Date de décès : 24/03/1945
  - Lieu de décès : Linz (Autriche)
- Arrestation et condamnation
  - Date d'arrestation : 7/9/1941
  - Lieu d'arrestation : Sommières
  - Département d'arrestation : Gard
  - Juridiction de condamnation : Section spéciale - Tribunal militaire 15e DM (Marseille)
  - Date de condamnation : 05/11/1941
  - Motif(s) de condamnation :
    - Activité communiste
  - Peine infligée : Travaux forcés
  - Durée de la peine : 20 ans
  - Parcours carcéral :
    - ?

- Eysses
- Compiègne

- Eysses
  - Date d'arrivée à Eysses : 15/10/1943
  - Numéro d'écrou à Eysses : 573
  - Motif de la levée d'écrou : Remis aux autorités allemandes
  - Date de la levée d'écrou : 30/05/1944
  - Durée de détention : 0 an(s), 7 mois, 15 jour(s)
- Déportation
  - Déporté
  - Lieu de départ : Compiègne
  - Date de départ : 18/06/1944
  - Parcours concentrationnaire :
    - Dachau
    - Linz (Kdo Mauthausen)
  - Matricule : 73840
  - Situation en 1945 : Décédé
  - Date : 24/03/1945
  - Lieu : Linz

Biographie

Georges Paul, né en 1904 à Sommières, dans le Gard, est le fils de Fernand Paul, chaudronnier de profession, qui adhéra en 1895 au Parti ouvrier français. Ce dernier fut élu à plusieurs reprises conseiller municipal et occupa, en qualité d'adjoint, les fonctions de maire de la cité gardoise de 1915 à 1918. Georges devient lui aussi ouvrier chaudronnier, employé au sein des établissements Lucien Perris, à Sommières.

Militant communiste actif — il est en 1932 secrétaire adjoint de la cellule de Sommières — il est repéré par la police de Vichy. Il est arrêté dans sa ville natale, en possession de tracts illégaux, le 7 septembre 1941. Incarcéré à la maison d'arrêt de Nîmes le 10 septembre, il est transféré au fort Saint-Nicolas à Marseille le 1er octobre. Le 5 novembre 1941, il comparaît devant la section spéciale du tribunal militaire de la XVe division militaire, qui le condamne à vingt ans de travaux forcés et vingt ans d'interdiction de séjour.

Georges Paul est transféré à la centrale d'Eysses le 15 octobre 1943 (écrou 573). Il prend part au soulèvement du 9 décembre 1943, connu sous le nom des "Trois Glorieuses". Lors des événements de février 1944, il exerce la fonction de sergent-chef dans le bataillon FFI formé à l'intérieur du centre pénitentiaire. Après l'insurrection du 19 février

1944, qui se solde par un échec, il est remis en cellule, privé de colis et autorisé à écrire une seule lettre par mois.

Le 30 mai 1944, il est remis aux autorités allemandes avec ses camarades. Arrivé le 2 juin au camp de Compiègne-Royallieu (matricule 33 642), il est déporté le 18 juin 1944 au camp de concentration de Dachau, où il reçoit le matricule 73 840. Après la quarantaine, il est transféré au camp de Mauthausen le 17 août 1944, où il se voit attribuer le matricule 33 853. Il est affecté au *kommando* de Linz III, en Autriche. C'est là qu'il meurt, le 24 mars 1945, d'épuisement, de misère physiologique et de mauvais traitements, selon les mots de sa sœur Charlotte.